

LA LIBERTÉ

ORGANE OUVRIER, PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES

ABONNEMENTS-VILLE:
Trois mois \$ 0.60
CASILLA CORREO 759

Communications. Correspondance et Abonnements:
CASILLA CORREO N° 759

ABONNEMENTS-PROVINCE:
Trois mois \$ 0.60
CASILLA CORREO 759

BUENOS AIRES, 22 Juillet 1894.

La RÉPRESSION de l'Anarchie

Ainsi que des bandits se concertent à l'avance pour un mauvais coup à faire, les dirigeants européens, du fond de leur cabinet comme les bandits du fond de leurs bois, viennent de se mettre d'accord pour l'élaboration d'un plan de détrousseurs de grands chemins dont la mise à exécution, dans leur idée, doit porter un coup mortel à l'intrépide voyageuse dont la bravoure et l'audace terrifie la meute des vils chacals rôdant autour d'elle.

Les misérables qui viennent d'accoucher de ce monceau d'infamies qui s'appelle : Lois de Répression, se figurent en avoir fini avec la révolte menaçante; confiants dans la servilité des créatures chargées d'exécuter leurs ordres, ils espèrent bâillonner la voix de la justice et conjurer l'orage.

En bien, qu'ils le sachent! l'Anarchie ne sera point salie par eux; elle est hors de leurs atteintes; elle défie leurs menaces, se rit de leur fureur impuissante et de leurs cris de rage, car à ses côtés se dresse, infranchissable, la barrière vivante de ses indomptables défenseurs.

Vous pouvez forger des lois aussi iniques, aussi canailles que vous voudrez, elles ne vous sauveront pas; loin de là, chacune d'elle ne fait-elle pas la preuve de l'état de décrépitude où vous êtes tombés?

Vos lois d'exception, de répression, nous nous en archifoutons! Arrêtez, emprisonnez, déportez; les rangs se reforment incessamment devant vous, marée irrésistible qui vous emportera.

Au lieu de comprendre les réclamations des masses et de leur donner satisfaction, vous avez préféré la lutte, tant pis pour vous, vous l'avez; car les misérables ont assez souffert sous votre brutale domination, ils marchent à la conquête de leur bien-être et de leur liberté. Et vous croyez arrêter ce mouvement colossal des légions affamées? Insensés! vous n'êtes pas de taille à vous mesurer avec les colosses qui vont vous donner assaut: vous serez écrasés.

Oui, c'est bien la lutte, le vrai combat qui commence; la pitié en est exclue, les coups seront décisifs et sanglants, vous nous avez appris à être implacables: nous le serons!

Nous le serons, car vingt mille des nôtres agonisent dans vos bagnes, car vous avez semé le désespoir, la misère et la mort dans leurs familles, ces familles excrécées de tout le poids de votre haine bestiale; nous le serons, car nous avons du sang à venger; nous le serons, car il nous faut briser les dents à votre férocité; car il nous faut vaincre pour faire triompher l'Anarchie!

Le triomphe de l'Anarchie, c'est celui de l'Avenir sur le Passé, de ce passé barbare, immonde, de crimes et de lâchetés. Le triomphe de l'Anarchie, c'est l'homme esclave devenant libre, c'est l'humanité vivant heureuse dans la félicité de tous les siens, c'est le développement naturel de toutes nos facultés, physiques et intellectuelles; c'est celui de l'amour sur la méchanceté et la corruption; c'est la lumière dissipant l'ignorance; c'est le progrès dégagé des entraves du capital; c'est la science épurée du charlatanisme officiel de nos jours, mise à la portée et à la disposition de tous; c'est, enfin, une ère de paix, de bonheur et de justice rayonnant sur le globe entier, faisant place à l'enfer social de l'actuelle société!

Ce triomphe, nous savons quels sacrifices il nous coûtera; nous savons que

des fleuves de sang couleront pour l'assurer, qu'importe! il ne sera jamais assez chèrement payé par les vies offertes!

O Anarchie! belle et pure fiancée! tes innombrables amants, aux prises avec les répugnants et visqueux soute-neurs du proxénétisme bourgeois, sauront te préserver de leurs ignobles souillures et hâter le jour de tes noces avec les fils de la Nature, de cette bonne et généreuse Nature qui, ayant retrouvé tous ses enfants, ne marchandera le bonheur ni aux uns ni aux autres.

LA PROPRIÉTÉ

(Suite et fin).

La même chose s'est répétée identiquement partout sur le territoire argentin, au nord comme au sud, à l'est comme à l'ouest, et souvent dans des proportions beaucoup plus fabuleuses, comme par exemple dans la province de Buenos Aires où les terres ont atteint dans certaines zones une valeur de plusieurs centaines de mille piastres la lieues, toujours par les mêmes procédés, et il n'est pas rare de trouver dans cette province des propriétaires possédant 10, 20, 50 et même jusqu'à cent lieues carrées de champ d'un même tenant. Vritable petit état appartenant à un seul homme inhabile à cultiver la terre, lorsque cette immense zone de terre pourrait nourrir aisément cinq mille familles en donnant à chacune d'elles 100 hectares à cultiver. C'est donc la possibilité de vivre supprimée à vingt mille personnes au bas mot.

Voilà les beautés de la propriété privée qu'ont instituée les gouvernants et qu'ils protègent de toutes leurs forces.

Et ce qui se fait dans la République Argentine s'est fait en Australie, au Nord Amérique et dans tous les pays lorsqu'une agglomération d'hommes est venue s'y établir. On en a d'abord chassé les premiers habitants en les poursuivant par le fer et le feu, en les détruisant plus rapidement encore par

les maladies infectieuses et l'abus de l'alcool, et tout cela froidement, hypocritement au nom de l'Humanité et de la Civilisation, et il y a eu des missionnaires pour poursuivre la croix à la main et en récitant des patenôtres cette besogne révolante et cruelle au nom d'un Dieu de paix bon et juste. Aussi, tous ces habitants autochtones ont été si bien civilisés qu'on n'en retrouve plus un seul.

Vous avez le droit de vous enorgueillir, bourgeois égoïstes et sans cœur, car elle est superbe votre civilisation ! Vous êtes trop lâches et trop hypocrites pour dire le vrai motif qui vous fait agir ainsi, car de la civilisation telle que devrait la comprendre un cœur généreux, vous vous en moquez comme vous vous moquez de tout ce qui est vraiment grand, beau et juste. L'unique, le vrai motif qui vous fait agir, c'est que vous avez envie de cette terre que vous prenez à ces malheureux peuples primitifs et que vous voulez avoir un nouveau champ d'exploitation pour vos capitaux et votre commerce ; il vous faut un débouché nouveau pour vos produits falsifiés et vous avez trouvé plus simple de vous emparer de cette terre vierge habitée par des gens sans défense plutôt que de risquer un échec en cherchant à vous emparer d'un autre territoire plus riche peut-être mais mieux défendu.

Ayez donc au moins le courage de vos vilenies ! Il y a encore une certaine grandeur à attaquer un passant au coin d'un bois pour lui prendre sa bourse, car ce passant peut être un homme énergique, bien armé et plus fort que vous, et alors vous risquez votre vie. Mais aller sans motif, simplement parce qu'on peut le faire sans rien risquer, voler, piller, assassiner des hommes, des femmes et des enfants sans défense, semer la désolation sur toute une contrée pour ensuite s'en emparer et en chasser brutalement ceux qui ont échappé à la mort, c'est horrible, c'est abominable ! Attila et ses Huns que vous appelez des barbares n'étaient pas plus barbares que vous, car ils ne procédaient pas autrement que de nos jours de brillante civilisation.

Une fois la conquête d'une région terminée, les chefs de ces bandits divisent, morcellent le territoire et prélèvent leur part, la part du lion. Ensuite, les plus malins, les habiles, les favoris ou les possesseurs d'argent s'emparent du reste, ils y plantent des bornes, font des enclos et disent : Ce sol est à moi, et personne que moi et mes enfants ne pourra y toucher.

Passe, malheureux prolétaire ! toi qui vient de naître sans le moindre bien au soleil, la terre n'est pas faite pour toi et si tu veux manger il faudra que tu te courbes sous notre joug et que tu fasses mûrir pour nous ces épis dorés qui donnent cette belle farine blanche dont d'autres mercenaires comme toi feront du pain également pour nous.

Mais, console-toi ; car cet épi que tu convoites donne aussi du son qui sera ta nourriture... et celle des pourceaux !

MOUVEMENT SOCIAL

Salvador, le compagnon arrêté à la suite de l'affaire du théâtre du Liceo, vient d'être condamné à mort par les juges de Barcelonne. L'attitude du camarade pendant toute la durée de son procès a été des plus énergiques et c'est avec une parfaite indifférence qu'il a accueilli le verdict de mort. Devant les sacrifices stoïques de ces hommes au caractère si fortement trempé, de ces natures viriles offrant avec joie leur vie pour un idéal de justice et de bonheur égal pour tous, on se dit qu'il est impossible, qu'enfantant de pareils dévouements, cet idéal ne finisse, arrosé du sang de tant de purs, par éclore enfin au grand soleil de la liberté. Oui, avec de si titaniques défenseurs, l'Anarchie triomphera, vaincra en dépit de ses sauvages ennemis, car elle seule aura su faire naître dans le cœur des asservis cette abnégation si entière de leur être qui les porte à combattre, sublimes, sans espoir de récompense ultérieure ou présente, céleste ou terrestre, pour l'avènement d'une cause qui est l'incarnation même du Beau, du Juste et du Bien.

Les mineurs anglais ont célébré ces jours derniers un grand meeting à Newcastle. Il s'agissait de définir la conduite à suivre vis-à-vis des gueules noires de l'Ecosse en grève déjà depuis pas mal de temps et dont les ressources sont épuisées. Les mineurs anglais ont décidé d'appuyer dans leurs revendications leurs camarades de misères du nord en leur envoyant des fonds qui prolongeront la résistance contre les puissantes compagnies minières de l'endroit. C'est de la bonne solidarité, mais elle sera inefficace contre les millions en réserve des capitalistes exploiters des régions houillères écossaises. Puisque les mineurs anglais reconnaissent la justesse des revendications des grévistes, pourquoi ne point faire cause commune avec eux, abandonner les puits et les galeries souterraines et procéder au nettoyage des canailles qui les affament et les font crever à la peine ? Est-ce donc si dur que cela d'avoir un peu de fierté ? O travailleur, esclave volontaire, combien tu mérites sort avilissant qui est le tien, toi qu'un peu de courage et de volonté pourrait rendre libre et heureux au sein de la production organisée par toi et dont toi seul aurais droit de jouir !

Les nouvelles qui arrivent d'Espagne concernant la situation économique de ce pays sont épouvantables. La misère, toujours plus grande, étend son champ d'action dans les campagnes où elle sévit d'une façon affreuse. Dans la province de Sevilla les populations exaspérées contre les seigneurs ou autres gros propriétaires terriens affameurs, ont incendié leurs récoltes sur pied. A Malaga, les ouvrières de la fabrique de tissus Larios et frères se sont révoltées au nombre de 600, provoquant des cris de mort contre ces misérables industriels

exploiteurs dont les bénéfices se chiffrent par des centaines de mille francs alors que leurs malheureux esclaves se tuent pour un salaire dérisoire de quelques sous par jour. Ah ! jouissez, bourgeois avides et féroces ! Dépêchez-vous de jouir pendant que la digue qui retient encore le flot des haines populaires vous protège et vous garantit. Craignez qu'elle ne cède sous la poussée des colères amoncelées, car des millions de vengeances aiguës par des souffrances sans fin n'attendent que le moment propice pour se satisfaire et s'assouvir sur les auteurs de leur détresse ; craignez, car l'on n'arrête pas l'armée du désespoir !

Les derniers télégrammes arrivés ici veulent nous montrer la grève des employés des chemins de fer nord-américains comme terminée. Ces télégrammes sont plus que sujet à caution, car il est évident que l'on ne veut pas faire connaître où en sont au juste les événements et que l'on cherche à dissimuler la vérité. Pour nous, nous croyons impossible qu'un mouvement qui, dès son début, s'est affirmé d'une façon aussi révolutionnaire que celui-ci, ait été trappé de mort à la seule apparition d'une proclamation présidentielle comme on voudrait nous le faire croire. L'avenir dira si nous nous sommes trompés.

CONTRE L'ANARCHIE

Les gouvernants européens, dans le besoin de rassurer la classe bourgeoise affolée par les rapides progrès de l'idée libertaire, viennent de faire adopter par les légiférants de leur pays respectif, une série de mesures répressives tendant à combattre, par tous les moyens, la propagande anarchiste sous quelque forme qu'elle se présente.

Il est utile de consigner ici les divers projets de loi votés à cet effet, afin de bien établir les responsabilités des événements qui ne manqueront pas de se produire dans l'avenir, comme conséquence inévitable des infames que l'application de ces monstrueuses lois entanteraient.

Nous les donnons tels qu'ils sont parvenus ici par télégraphe :

ITALIE, (7 juillet). — La Chambre des députés vient d'approuver un projet de loi imposant de nouvelles restrictions à la presse anarchiste et établissant des peines très sévères contre tous les autres écrits de propagande.

(12 juillet). — La Chambre des députés a examiné et approuvé le projet de loi déportant dans les colonies pénitentiaires italiennes de la mer Rouge tous les anarchistes arrêtés pour propagande de leurs idées.

ESPAGNE, (8 juillet). — Approbation, sans restriction, du projet de loi présenté au Sénat par le gouvernement pour la répression de l'Anarchie.

FRANCE, (8 juillet). — Elaboration par le Cabinet d'un projet de loi augmentant les peines établies pour la propagande anarchiste, soit par dis-

cours, articles de journaux et la brochure sous toutes ses formes.

ANGLETERRE, (13 juillet). — Adoption d'une mesure policière ordonnant l'inspection minutieuse des bagages de tout individu «suspect d'anarchisme» (1) débarquant en Angleterre.

ITALIE, (14 juillet). — Le gouvernement italien, par l'intermédiaire de ses ambassadeurs accrédités auprès des puissances étrangères, vient de faire aux diverses nations européennes une proposition destinée à contrecarrer et combattre l'Anarchie. Les principales bases de l'entente seraient celles-ci : Création sur les frontières d'une police spéciale de vigilance afin d'empêcher l'introduction furtive de matières explosives. — Procédé d'extradition rapide sans enquête préalable. — Procès uniforme dans tous les pays contre tous ceux qui exciteraient à la révolte, soit par la parole ou par écrit. — Cette entente aurait une durée de trois ans afin de permettre de juger de son efficacité et de ses résultats.

Ces gredins-là s'imaginent, par ces mesures canailles, arriver à dompter les anarchistes et étouffer la révolte. Ils s'apercevront bientôt qu'ils n'auront fait qu'aviver les haines et précipiter la tourmente qui les balayera eux et les criminelles institutions de leur misérable société.

En Espagne

En dépit des persécutions organisées en Espagne contre les camarades, ceux-ci ne se laissent point abattre, puisant au contraire une nouvelle énergie à mesure que la lutte devient plus âpre, implacable et sanglante. Nous traduisons ci-après, de notre courageux camarade de la Coruña, *El Corsario*, que nous venons de recevoir, les quelques lignes qui accompagnent le mouvement administratif des fonds reçus par lui et destinés à venir en aide aux compagnons qui peuplent les prisons espagnoles. Elles sont instructives, les voici :

Chers compagnons, salut !

Courtes sont les lignes que nous vous adressons. Le manque d'argent nous oblige à être brefs ; cependant elles nous suffisent pour vous dire : «Soyez-vous ! — les compagnons Cerezuela, Sogas, Archs, Bernat, Codina et Sabat ont été tués à Barcelonne le 21 Mai ; le même jour, à la même heure, Henri était guillotiné à Paris. — Ecoutez encore, écoutez tous ! Nacher, Borrás et Bernich sont morts dans leur cellule, après d'indicibles tourments ! — et tenez compte de cela : Villarubas, Mir, Miralles et Carbonell ont été condamnés à la chaîne perpétuelle !

N'importe ! Cela fortifie nos convictions anarchistes, et en face de la brutalité bourgeoise, à défaut d'autres armes, nous répondons par le dédain. Et si les ressources dont disposent nos correspondants ne permettent, par dessus tout ce qui existe, le *Corsario* continuera de paraître.

LA RÉDACTION ET ADMINISTRATION.

On lit dans la *Justice*, du 2 juin 1894 : « Quelques journaux nous fournissent des renseignements précis sur le dernier compte-rendu financier de la Compagnie d'Anzin. Ils citent même des chiffres. Le bénéfice net de l'exploitation pour 1893 s'élevait à 5.760.000 francs, ce qui permet de distribuer, par denier, aux actionnaires, un dividende de 20.000 francs.

« Nous le demandons à tout homme de bon sens : N'est-il pas profondément inique de voir grandir ainsi la part faite aux capitalistes engagés dans l'entreprise, alors que la situation du travailleur de la mine resta stationnaire ? D'un côté, quelques douzaines de gros actionnaires, ne s'étant donné d'au mal que d'hériter de ces précieux deniers d'Anzin et les voyant fluctuer indéfiniment dans leurs mains oisives ; de l'autre, des milliers d'ouvriers, travaillant au fond des puits, de père en fils, sans que leur situation soit jamais améliorée, sans qu'ils puissent entrevoir des conditions de vie meilleure. Comment une telle injustice sociale peut-elle prendre fin ? C'est une question à discuter. Ce qui est hors de discussion, c'est la nécessité d'en finir avec un pareil état de choses. »

Cueilli dans l'*Indépendant*, journal très bourgeois et très républicain, du Rosario, dans un premier article intitulé : « 14 juillet 1789 » :

« Tels sont les faits qui se passèrent dans la terrible journée du 14 juillet 1789. Date néfaste (!!!) dans l'histoire de France où disparut pour toujours le despotisme des rois (????) ».

Délicieux, n'est-ce pas, ce néfaste, et la phrase entière n'est-elle pas à encadrer ?

Nos camarades du « Corsario » annoncent qu'ils préparent une brochure où seront dévoilées toutes les infamies et les brutalités commises par la police espagnole contre les compagnons qui se trouvent en ce moment arrêtés. On y verra de quelle façon les défenseurs de l'ordre procédent, au nom de la justice bourgeoise dont ils sont les féroces serviteurs, envers ceux qui ont le malheur de trouver mauvaise l'organisation de l'actuelle société. Ce sera de la bonne besogne qui, nous l'espérons, contribuera à ouvrir les yeux à ceux qui, nombreux encore, se prosternent avec respect devant la simple énonciation du mot Justice. — se faisant ainsi les complices de toutes les atrocités et des crimes dont chacun des arrêts de cette Justice immonde donne le signal contre ceux qui se dévouent incessamment pour la cause de l'humanité.

Adolphe Retté, collaborateur à la revue littéraire bi-mensuelle *La Plume*, vient de publier une brochure : *RÉFLEXIONS SUR L'ANARCHIE*, qui serait, d'après la dite revue, le résumé le plus complet et le plus concis, qui ait paru, des doctrines libertaires. Cette brochure est mise en vente aux bureaux de *La Plume*, 31, rue Bonaparte, Paris, au prix de 25 centimes. Aussitôt que nous l'aurons reçue nous ferons part aux camarades des idées qu'elle renferme.

Richesse et Misère

I
LA PROPRIÉTÉ RURALE

(Suite.—2).

La France est le seul grand pays où la petite propriété existe dans des proportions notables, mais celle-ci est loin d'y avoir l'importance que lui attribuent les admirateurs de notre état social. Les économistes bourgeois réjettent en effet triomphalement qu'il y a dans notre pays près de 20 millions de propriétaires fonciers. A première vue leur enthousiasme béat peut sembler justifié ; après examen, il faut beaucoup en rabattre. On ne doit pas oublier en effet que près de 4 millions de ces soi-disant propriétaires sont exemptés de la cote personnelle précisément à cause de l'exiguïté de leur domaine ; ce sont en fait des indigents. D'ailleurs, le nombre des possesseurs du sol ne signifie rien, il faut voir comment est réparti ce sol lui-même ; il nous sera facile d'établir cette répartition en nous servant des documents officiels qui ont été publiés à la suite de l'enquête de 1884 sur la propriété foncière.

Voici quelle était, à cette époque, la division du sol français, d'après le nombre des cotes d'im pôts :

DESIGNATION DES CATEGORIES	NOMBRE DES COTES		SUPERFICIE IMPOSABLE	
	Nombres absolus	Parts prop.	Nombre d'hectares	Parts prop.
Très petite propriété (de 0 à 5 hectares)	12.320.496	87,8	11.222.303	22,7
Petite propriété (de 5 à 10 hectares)	892.887	6,2	6.251.142	12,6
Moyenne propriété (de 10 à 20 hectares)	738.672	5,2	14.496.210	29,3
Grande propriété (de 20 à 100 hectares)	73.503	0,5	5.050.817	10,2
Très grande propriété (plus de 100 h.)	49.243	0,3	12.355.722	25,2
Total.....	14.074.801	100,00	43.388.304	100,00

Il ressort de ce tableau :

1° Que la « très petite propriété » (de 0 are à 5 hectares) compte 12 millions de cotes sur 14 millions, mais qu'elle ne possède que « 11 millions » d'hectares sur 49 millions, soit 88 % du nombre des cotes, pour 22 % de la superficie imposée.

2° Que la « petite propriété » (de 5 à 10 hectares) comprend « 6 millions » d'hectares pour 892.887 cotes, ou 12 % du territoire total.

3° Que la « moyenne propriété » (de 10 à 50 hectares) détient 738.000 cotes et « 14 millions » d'hectares, soit 29 % du sol.

4° Que la « grande propriété » (de 50 à 100 hectares et au-dessus) possède plus de « 17 millions » d'hectares ou 35 % du sol, alors que le nombre des cotes est à peine de 120.000, pas même 1 %.

Les trois genres de propriétés — petite, moyenne et grande — se partageraient donc à peu près le sol national, mais, « alors que la petite propriété est aux mains de millions d'individus, la moyenne n'est déjà plus qu'à quelques cent mille personnes et la grande à quelques milliers seulement. »

Ce qui précède suffirait à prouver que la situation territoriale de la France est, toutes choses égales, aussi mauvaise que celle des grands pays encore féodaux, mais il y a d'autres faits en faveur de notre thèse, car la statistique que nous avons reproduite a besoin d'être interprétée.

En premier lieu, il faut remarquer que le sol est beaucoup moins divisé que ne semblerait l'indiquer le total des cotes ; il n'y a pas, en France, 14 millions de propriétaires fonciers soumis à l'impôt, car un grand nombre de personnes ont deux ou plusieurs cotes et le total de celles-ci se répartit entre un nombre d'individus bien inférieur à 14 millions.

En second lieu, nous devons faire observer que le tableau plus haut cité contient, en ce qui concerne la petite propriété, une erreur d'évaluation telle qu'elle vicie complètement le chiffre de 13 213.383 petits propriétaires qui s'y trouve porté. Les ronds-de-cuir crétinisés qui ont fait cette statistique n'ont même pas eu, en effet, assez d'intelligence pour apprécier ce qu'il faut entendre par petite propriété. Au lieu de ne mettre dans la catégorie de 0 à 10 hectares que les petits domaines agricoles, en indiquant leur destination, ils y ont classé pêle-mêle les champs proprement dits, les propriétés destinées à l'habitation, au commerce, à l'industrie manufacturière, de telle sorte qu'un lopin de terre qui vaut 50 francs et une maison ou une usine valant de 50.000 à 500.000 francs et au-dessus sont également rangés, dans ce tableau mirifique, sous la rubrique : propriétés de 0 à 10 hectares. C'est là une des beautés de la statistique officielle ; confiez une bibliothèque aux étonnants bureaucrates qui dressent ces tableaux et dites-leur de vous faire une classification logique et naturelle qui rende les recherches faciles, soyez assuré qu'ils rangeront les livres sur les rayons d'après la couleur de la reliure ou d'après la grandeur du format.

Ce classement inintelligent des pro-

priétés, uniquement d'après leur superficie, n'est pas du reste la seule chose qu'il faille redresser dans la statistique officielle. L'enquête de 1884 sur la propriété a été faite commune par commune sans qu'on ait regardé au-delà, de telle sorte que tout domaine à cheval sur deux ou trois communes se trouve porté sur le tableau comme deux ou trois propriétés distinctes, alors qu'il ne devrait compter que pour une. Il suit de là que le nombre des grands propriétaires est arbitrairement grossi dans la statistique et en réalité les « 35 centièmes du sol » appartiennent à un nombre d'individus « bien inférieur à 122 mille » comme le tableau semblerait l'indiquer.

En somme nous pouvons conclure de tout ce qui précède :

1° Le nombre des petits propriétaires est inférieur à celui que nous donnent les documents officiels et la petite propriété ne possède pas les 34 centièmes du territoire.

2° La grande propriété, portée sur la statistique comme détenant les 35 centièmes du sol, possède beaucoup plus, car nombre de propriétaires de maisons, d'usines, de bâtiments divers, rangés dans la 1^{re} catégorie en égard à la superficie de leurs domaines, doivent être classés avec les grands propriétaires fonciers, étant donné leur richesse.

3° En tout état de causes, la « grande propriété détient plus du tiers du territoire national. »

C'est à cette dernière conclusion que nous aboutissons en étudiant l'ensemble de la France, mais nous arriverions à des résultats encore plus probants, si nous étudions chaque région prise à part. Cela nous entraînerait beaucoup trop loin malheureusement et nous devons renoncer à entrer dans tous les détails que comporterait cette étude. Voici cependant quelques chiffres qui suffiront à corroborer notre dire :

Dans le département de l'Aude, la grande propriété détient 50 % du sol ; 1833 individus possèdent entre eux 294.655 hectares de terres.

Dans le département de l'Allier, la grande propriété comprend les 57 centièmes du territoire et 1300 personnes, qui forment la catégorie de la très grande propriété, possèdent plus de 300.000 hectares.

Et nous pourrions citer encore beaucoup d'exemples analogues.

Ainsi en Occident, en Orient, dans le Nord ou dans le Midi de l'Europe, dans les empires, dans les royaumes, dans les principautés, dans les républiques, la pieuvre de la grande propriété étend partout ses tentacules. Ce qu'il y a de plus triste c'est que, dans les pays où l'aristocratie n'a jamais existé, où la société s'est constituée sur des bases modernes, en Amérique et en Australie par exemple, le grand propriétaire est tout aussi puissant que dans les vieilles sociétés européennes. Aux Etats-Unis, le mal existe depuis longtemps et il a pris récemment une extension plus effrayante qu'en Europe. Dans ces dernières années, en effet, un certain nombre de propriétaires ou banquiers européens, anglais pour la plupart, ont acheté une grande partie du sol de

l'Union encore disponible et se sont constitué d'immenses domaines. Depuis 1880, 29 capitalistes étrangers ont ainsi accaparé 8.500.000 hectares du sol arable américain, soit un territoire plus grand que l'IRLANDE.

Et ce qui rend cet accaparement du sol plus monstrueux, aussi bien en Europe qu'en Amérique, c'est que la plupart de ces grands propriétaires fonciers ne résident pas sur leurs terres et ne se donnent même pas la peine de gérer ces immenses domaines que des millions de prolétaires se tuent à cultiver pour un salaire dérisoire.

(A suivre).

Les camarades qui auraient des remises de fonds à faire pour la compagne Pallas, peuvent envoyer à l'adresse suivante :

Angela VALLÉS (viuda Pallas), calle de Rosal, n° 13. — Barcelonne (Espagne).

PETITE CORRESPONDANCE

Journal l'Avenir, à Genève (Suisse). — Envoyons journaux demandés. Avons fait commission à la « Question Sociale ».

P. H. (ville). — Avons reçu envoi. Merci.

SOUSCRIPTION PERMANENTE

POUR LA PROPAGANDE

Un atome, 5 \$ or, soit 18.50 papier. — P. H., 5—M. R., 0.50—A. C., 1—X., 20—L. B., 0.50—Produit d'un billet de loterie, 2—F. B., 2.—Total : \$ 49.50.

A ce jour : 487.62 \$.

BIBLIOTHEQUE DE « LA LIBERTÉ »

MICHEL BAKOUNINE :	
Dieu et l'Etat.....	0.60
PIERRE KROPOTKINE :	
La Loi et l'Autorité.....	0.10
Le Saliariat.....	0.10
L'Anarchie dans l'Evolution Sociale.....	0.10
ELISÉB RECLUS :	
Les Produits de l'Industrie.....	0.10

Années 90-91, 91-92, 92-93 de la « Révolte », relié. — Prix : 5 \$ chaque. Supplément littéraire, complet, deux volumes cartonnés. — Prix : 6 \$ chaque.

Faire directement les demandes par la poste : Casilla del correo 759.

LA LIBERTÉ

se trouve en vente aux kiosques des places Victoria, Monserrat, Libertad, Lavalle, Viamonte, Constitucion et Once de Setiembre.

Le demander également aux crieurs.